



LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur des HAUTES-PYRENEES
(AD65)

COMPTES ANNUELS AU **30/04/2024**

Date d'établissement des comptes : 02/09/2024

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2023 au 30/04/2024

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	4
2. BILAN PASSIF	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ.....	9
a. Description de l'objet social	9
b. Nature et périmètre des missions sociales	9
c. Les moyens mis en œuvre	9
5. FAITS MAJEURS.....	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
a. Référentiel comptable.....	10
b. Changement de méthode comptable.....	10
c. Immobilisations et amortissements.....	10
d. Stocks.....	10
e. Créances	11
f. Valeurs Mobilières de Placement	11
g. Subventions.....	11
i. Subventions d'exploitation.....	11
ii. Subventions d'investissement	11
h. Contributions financières	11
i. Mécénat.....	11
j. Les apports.....	11
k. Autres ressources.....	11
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	12
9. AUTRES INFORMATIONS	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	13
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales.....	13
b. Définition des fonds issus de la générosité du public	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public.....	14
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	14
12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	15
a. Immobilisations.....	15
b. Amortissements.....	15
13. Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR	16
14. Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17
15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS	18
a. Variation des Fonds propres.....	18
b. Variation des Fonds dédiés	18
16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS	18

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES	19
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS.....	20
a. Engagements donnés.....	20
b. Engagements reçus.....	20
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS.....	21
20. EAR	21
21. RÉSULTATS ANALYTIQUES.....	22
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	22
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public	22
22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	23
23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	25
24. ANNEXES.....	27
a. Effectifs bénévoles	27
b. Effectifs salariés (en ETP)	27
c. Tonnage des dons alimentaires locaux	27
d. Rapprochements	27

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024			EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	95 657	60 747	34 909	6 510
Autres immobilisations corporelles	478 226	191 534	286 692	215 404
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Sous-total – Immobilisations corporelles	573 882	252 281	321 601	221 914
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 104		4 104	4 104
Sous-total – Immobilisations financières	4 119		4 119	4 119
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	578 001	252 281	325 719	226 032
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Autres créances	5 198		5 198	23 426
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	33 633		33 633	30 945
Charges constatées d'avances	-134		-134	
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	38 697		38 697	54 371
TOTAL GÉNÉRAL	616 698	252 281	364 417	280 403

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	89 916	89 916
Fonds propres avec droit de reprise	276 790	161 286
Réserves	39 425	39 425
Report à nouveau	-91 784	9 646
Excédent ou déficit de l'exercice	-24 898	-101 430
Sous-total : Situation nette	289 448	198 843
Subventions d'investissement	68 272	61 978
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	357 720	260 821
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS		
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 839	15 790
Dettes fiscales et sociales	3 529	3 748
Autres dettes	329	43
Sous-total des dettes	6 697	19 582
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV – DETTES	6 697	19 582
TOTAL GÉNÉRAL	364 417	280 403

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		200
Ventes de prestations de services	792	2 956
Produits des manifestations		
Sous-total – Ventes de biens et services	792	3 156
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>		55 239
<i>Subventions d'exploitations</i>	91 042	55 239
<i>Sous-total – Concours publics et subventions</i>	91 042	55 239
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	90 837	102 711
<i>Dons sur manifestations</i>		
<i>Mécénats</i>	3 259	
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
<i>Sous-total – Ressources liées à la générosité du public</i>	94 096	102 711
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	62 229	9 510
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>		
<i>Sous-total – Contributions financières</i>	62 229	9 510
Sous-total – Produits de tiers financeurs	247 367	167 460
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	0	12
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	248 159	170 628

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Achats		
Achats de marchandises	524	520
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	524	520
Autres achats et charges externes	199 526	216 061
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres aides financières		
Sous-total – Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	75	72
Autres impôts et taxes	679	
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	754	72
Charges de personnel		
Salaires et traitements	14 340	13 233
Charges sociales	1 512	1 520
Sous-total – Charges de personnel	15 853	14 753
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	65 566	46 651
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	65 566	46 651
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	0	19
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	282 224	278 076
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-34 064	-107 448
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	459	435
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	459	435
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	459	435
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	-33 605	-107 013

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 706	5 583
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 706	5 583
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	8 706	5 583
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	257 325	176 645
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	282 224	278 076
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-24 898	-101 430
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	347 247	239 379
Prestations en nature	18 319	18 120
Bénévolat	1 112 084	1 073 555
TOTAL	1 477 650	1 331 054
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	347 247	239 379
Mise à disposition gratuite de biens	18 280	18 042
Prestations en nature	39	78
Personnel bénévole	1 112 084	1 073 555
TOTAL	1 477 650	1 331 054
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>572 870</i>	<i>483 679</i>

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur des HAUTES-PYRENEES gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

5. FAITS MAJEURS

Aménagements des locaux du siège, avec la création d'une salle de réunion/formation, financés par l'Association Nationale et d'une subvention de la région Occitanie.

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, modifié par le règlement ANC n°2020-08 ainsi que les règlements ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 et ANC n°2023-01 du 12 mai 2023.

b. Changement de méthode comptable

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 contre le séparatisme demande à toutes les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 et bénéficiant de financements étrangers de tenir un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dans l'annexe de leurs comptes annuels. L'exercice 2023-2024 est la première année d'application de ce règlement.

Les modalités d'établissement et de présentation de cet EAR ont été définies par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) via les règlements suivants :

- Règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement vient préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels.
- Règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 »

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de lavage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

g. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

h. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

i. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

j. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

k. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2023/2024 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2023/2024 s'élève à 2 500 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères - Algeco					
Rénovations immobilières - Installations générales					
Agencement, aménagements divers	176 141	83 720			259 860
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	168 927	27 621			196 548
Matériel & mobilier bureau	9 598	4 345			13 943
Installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	49 424	46 233			95 657
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	4 540	3 335			7 874
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations					
Immobilisations corporelles	408 629	165 253			573 882
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	15				15
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 104				4 104
Immobilisations financières	4 119				4 119
Total des immobilisations	412 747	165 253			578 001

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Amortissements des logiciels et autres Immobilisations incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et entrepôts					
Amortis./structures légères (Algeco, Mobil home)					
Amortis./rénovations, installations générales					
Amortis./agencements et aménagements divers.	62 321	17 856			80 176
Amortis./matériel de transport	74 049	27 067			101 116
Amortis./matériel et mobilier bureau	7 294	2 277			9 571
Amortis./installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	42 914	17 834			60 747
Amortis / matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	138	534			671
Amortissements des immobilisations corporelles	186 715	65 566			252 281
Total des amortissements	186 715	65 566			252 281

13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Produits à recevoir

Stocks (en €)	au 30/04/2024			au 30/04/2023
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	4 104		4 104
Créances Diverses	15		15
Total des créances de l'actif immobilisé	4 119		4 119
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	5 198	5 198	
Total des créances de l'actif circulant	5 198	5 198	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques		14 606
Association Nationale		
Débiteurs et créiteurs divers		
Total des produits et subventions à recevoir		14 606
<i>Dont subventions et contributions à recevoir</i>		<i>14 606</i>

14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités, Charges Constatées d'avance

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV					
Fonds Communs de Placement					
Total des VMP					

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Comptes sur livrets (livret A)	28 035	27 076
Comptes-courant	5 554	3 865
Caisse	44	4
Intérêts courus		
Total des disponibilités	33 633	30 945

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations			
Maintenance			
Assurances			
Autres Charges	134	134	
Total des charges constatées d'avance	134	134	

15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2023	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2024
Fonds propres sans droit de reprise	89 916						89 916
Fonds Propres avec droit de reprise	161 286		115 503				276 790
Réserves	39 425						39 425
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	9 646	-101 430					-91 784
Résultat comptable de l'exercice	-101 430	101 430		24 898			-24 898
Situation nette	198 843		115 503	24 898			289 448
Subventions d'investissement	61 978		15 750	9 456			68 272
Total des Fonds propres	260 821		131 253	34 355			357 720

*GP = Générosité du Public

b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2023	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2024
Sur subventions d'exploitation				
Sur contributions financières d'autres organismes				
Sur ressources liées à la Générosité du public				
Total des fonds dédiés				

16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2024
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
Total des provisions pour dépréciations				
Total des provisions				

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 839	2 839			4 319
Personnel et comptes rattachés	2 723	2 723			2 979
Dettes fiscales et sociales	806	806			769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					11 471
Autres dettes	329	329			43
Produits perçus d'avance					
Total des dettes	6 697	6 697			19 582

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Fournisseurs	2 839	2 307
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	2 723	2 123
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	368	369
État & Collectivités Publiques	70	70
Débiteurs et créditeurs divers	329	
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	6 329	4 869

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions				
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance				
Total des produits constatés d'avance				

18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules Mobilier, matériels de bureau & informatique Autres						
Total des engagements en crédits-bails						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total des immobilisations en crédit-bail				

19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Subventions d'investissement		
État	8 408	9 408
Région	34 639	24 345
Département	25 225	28 225
Communes		
Collectivités publiques		
Autres		
Total subventions d'investissement	68 272	61 978
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP	36 140	11 200
Région	136	
Département	16 000	16 000
Communes et Communautés urbaines	38 766	28 039
Autres		
Total subvention d'exploitation	91 042	55 239
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés		
Allocations logements		
Total concours publics		

20. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources 30/04/2024
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association.

21. RÉSULTATS ANALYTIQUES

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	44 931	84 672	92 756	222 359	222 359	
Autonomie, lien social et accompagnement	685		3 242	3 927	3 927	
Emploi						
De la Rue au Logement	3 710			3 710	3 710	
Aide et Pilotage des Missions sociales	1 886		3 200	5 086	5 086	
Frais de fonctionnement	11 017	9 424	1 802	22 243	47 141	-24 898
Frais de Recherche de fonds						
Total	62 229	94 096	101 000	257 325	282 224	-24 898

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	94 096	94 096	102 711	102 711
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	94 096	94 096	102 711	102 711
Dons manuels	90 837	90 837	102 711	102 711
Mécénats	3 259	3 259		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Dons sur manifestations				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	72 187		18 695	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	62 229		9 510	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	9 958		9 186	
Produits des manifestations			2 956	
Autres produits non liés à la générosité du public	9 958		6 230	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	91 042		55 239	
Subventions de l'Union européenne				
Subventions de l'État français	36 140		11 200	
Subventions des Collectivités territoriales	54 902		44 039	
Autres subventions				
Concours publics				
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL DES PRODUITS	257 325	94 096	176 645	102 711
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	235 082	84 672	230 870	87 854
– Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	222 359	84 672	211 666	85 342
<i>Distribution adultes & bébés</i>	221 941	84 672	210 383	85 342
<i>Collecte, ramasse</i>	418		1 283	
<i>Aide alimentaire à la personne dans les centres</i>				
<i>Atelier cuisine</i>				
<i>Hygiène et accompagnement alimentaire</i>				
– Autonomie, lien social et accompagnement	3 927		14 345	
<i>Autonomie</i>				
<i>Lien social</i>	3 927		14 345	
<i>Accompagnement</i>				
– Emploi				
<i>A.C.I.</i>				
<i>Petites Ruches</i>				
– De la Rue au Logement	3 710		2 587	2 512
<i>Gens de la Rue</i>	3 710		2 587	2 512
<i>Hébergement, Logement</i>				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	5 086		2 271	
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	47 141	9 424	47 206	14 857
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL DES CHARGES	282 224	94 096	278 076	102 711
EXCÉDENT ou DÉFICIT	-24 898		-101 430	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 459 331	1 459 331	1 312 934	1 312 934
Bénévolat	1 112 084	1 112 084	1 073 555	1 073 555
Prestations en nature				
Dons en nature	347 247	347 247	239 379	239 379
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	983		1 966	
Prestations en nature	983		1 966	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	17 336		16 154	
Prestations en nature	17 336		16 154	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	1 477 650	1 459 331	1 331 054	1 312 934
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 442 772	1 424 453	1 270 465	1 252 345
Réalisées en France	1 442 772	1 424 453	1 270 465	1 252 345
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	5 920	5 920	32 824	32 824
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	28 958	28 958	27 765	27 765
TOTAL DES CHARGES	1 477 650	1 459 331	1 331 054	1 312 934

23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- MISSIONS SOCIALES	84 672	87 854	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	94 096	102 711
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Distribution Alimentaire	84 672	85 342	Dons manuels	90 837	102 711
Autonomie, lien social et accompagnement			Legs, donations et assurances-vie		
Emploi			Mécénats	3 259	
De la Rue au Logement		2 512			
Aide au pilotage nationale des Missions sociales					
Relations institutionnelles et veille stratégique					
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
			Dons sur manifestations		
			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 424	14 857			
TOTAL DES EMPLOIS	94 096	102 711	TOTAL DES RESSOURCES	94 096	102 711
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- Contributions volontaires aux missions sociales	1 424 453	1 252 345	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	1 424 453	1 252 345	Bénévolat	1 112 084	1 073 555
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	5 920	32 824	Dons en nature	347 247	239 379
3- Contributions volontaires au fonctionnement	28 958	27 765			
TOTAL DES EMPLOIS	1 459 331	1 312 934	TOTAL DES RESSOURCES	1 459 331	1 312 934

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
- Utilisation		
+ Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

24. ANNEXES

a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2023 / 2024	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023
Bénévoles	270	310

b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2024	Nombre moyen au 30/04/2023
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI		
Sous- Total Contrat Aidés		
CDD/CDI	0,69	0,69
Total Effectifs salariés	0,69	0,69

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2023 / 2024	46,19	18,14	85,70	150,04
Exercice 2022 / 2023	41,00	3,00	77,00	121,00

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
282 224	282 224

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
257 325	257 325

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association